

DaisY

Département de chirurgie ambulatoire des eHnv

Ouvert en 2009, DaisY (*Département Ambulatoire Intégré au Site d'Yverdon-les-Bains*) est situé derrière le bâtiment principal de l'hôpital d'Yverdon-les-Bains. Il s'agit du premier centre de chirurgie ambulatoire en site propre créé par un hôpital public en Suisse. Il offre à ses patients un équipement de pointe, une équipe professionnelle de haut niveau ainsi qu'une infrastructure moderne et lumineuse.

Chiffres clés de DaisY

3'100
patients traités
(moyenne annuelle)

2
salles
d'opération

25
minutes,
durée moyenne
d'une intervention

3h45
durée moyenne
de séjour



Centre de Chirurgie Ambulatoire
Yverdon-les-Bains

Rue de Plaisance 2
1400 Yverdon-les-Bains

T +41 (0)24 424 54 21
F +41 (0)24 424 54 20
daisy@ehnv.ch

www.daisy-ehnv.ch

Pour vous faire
une idée du déroulement
d'une journée
opératoire à Daisy :
www.daisy-ehnv.ch



Centre de Chirurgie Ambulatoire
Yverdon-les-Bains

**La chirurgie
ambulatoire**





La chirurgie ambulatoire en 9 questions

1 Qu'est-ce que la chirurgie ambulatoire ?

La chirurgie ambulatoire, ou chirurgie d'un jour, est une prise en charge permettant au patient d'éviter une hospitalisation. Dans la même journée, le patient entre, est opéré et ressort quelques heures plus tard. Un telle chirurgie inclut l'ensemble des actes chirurgicaux, programmés et réalisés dans les conditions techniques et de sécurité identiques d'un bloc opératoire traditionnel.

2 Quels sont les avantages d'une intervention en ambulatoire ?

Vous rentrez une à deux heures avant l'opération dans le centre et ressortez peu de temps après. La durée d'attente et de séjour est raccourcie, avec un retour rapide à vos activités habituelles.

3 S'agit-il d'une chirurgie sûre ?

La chirurgie ambulatoire est aussi sûre que la chirurgie en hospitalisation traditionnelle. L'acte chirurgical et l'anesthésie y sont en tous points identiques. Le gain de temps provient d'une prise en charge spécifique et d'une structure dédiée, ce qui n'altère en rien la qualité et la sécurité de la prestation fournie. Il a aussi été démontré que la chirurgie ambulatoire diminue les risques, notamment sur le plan des infections.

4 N'est-il pas risqué de sortir le jour de mon intervention ?

La chirurgie ambulatoire est une chirurgie sans risque supplémentaire par rapport à une chirurgie en hospitalisation classique. Il existe néanmoins des conditions pour pouvoir en bénéficier, telles que :

- Être apte à comprendre et appliquer les consignes de soins
- Pouvoir être raccompagné après l'intervention par une tierce personne
- Ne pas rester seul lors de votre retour à la maison.

5 J'ai peur d'avoir des douleurs ou des nausées à domicile. Que faire dans ce cas ?

Depuis quelques années, des techniques opératoires « mini-invasives » ont permis de diminuer sensiblement l'impact sur l'organisme. Combinées à des méthodes d'anesthésie modernes, ces approches ont permis un retour à domicile rapide dans des conditions optimales. De plus, les médicaments prescrits lors de votre sortie, s'ils sont pris dès les premiers signes de douleurs ou de nausées, permettent de les prévenir efficacement. Si cela persiste, vous avez en tout temps la possibilité de contacter le médecin-assistant de garde de chirurgie à l'hôpital. En possession de votre dossier médical, il sera à votre écoute et vous proposera une solution adéquate.

6 Quels types d'intervention sont réalisables en ambulatoire ?

De plus en plus d'interventions chirurgicales sont effectuées en mode ambulatoire. L'ophtalmologie ainsi que la chirurgie de la main représentent les domaines opératoires privilégiés.

Néanmoins, d'autres actes chirurgicaux sont réalisables :

- Orthopédie
- Chirurgie générale
- Otorhinolaryngologie
- Gynécologie
- Chirurgie plastique
- Chirurgie maxillo-faciale
- Urologie

7 Que pensent les patients de la chirurgie ambulatoire ?

Les enquêtes menées rapportent des taux très élevés de satisfaction. Le principal élément avancé étant le retour rapide chez soi après l'intervention. De plus, les patients apprécient l'attitude avenante des soignants et rentrent rassurés par une prise en charge professionnelle et sécuritaire.

8 Une prise en charge ambulatoire est-elle plus coûteuse qu'une hospitalisation ?

La réponse est non. Une prise en charge en ambulatoire permet de mobiliser uniquement des moyens nécessaires, ce qui diminue sensiblement les coûts de traitement. L'assurance de base prend en charge tous les examens, traitements et soins dispensés en ambulatoire. Comme dans le cas d'une hospitalisation, une partie des frais de traitement reste à votre charge, soit la franchise, qui figure sur votre police d'assurance et une quote-part de 10% des coûts qui dépassent la franchise.

9 A qui s'adresse la chirurgie ambulatoire et comment faire pour en bénéficier ?

Aujourd'hui, de nombreuses opérations sont exclusivement réalisées en ambulatoire. L'expérience d'autres pays a démontré qu'une prise en charge ambulatoire est recommandée pour la plupart des actes chirurgicaux. Chez nous, ce mode de prise en charge est encore appelé à se développer dans les années à venir et sera disponible pour des interventions qui sont à ce jour encore réalisées de manière hospitalière.

Parlez-en à votre chirurgien, il ou elle pourra vous conseiller !